



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

0262 38 09 16

Mel : ce.9740045f@ac-reunion.fr

- **Il vous est possible d'inscrire en ligne** votre enfant dans le lycée, dès la notification d'affectation soit, **du 30 juin au 4 juillet.**
- **Pour les inscriptions au sein de l'établissement, la présence des parents ainsi que celle de l'élève est OBLIGATOIRE.**

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Le certificat de radiation et la fiche d'affectation<input type="checkbox"/> La photocopie des 3 bulletins de l'année 2016/2017,<input type="checkbox"/> 4 photos d'identité récentes avec au dos le nom et prénom de l'élève,<input type="checkbox"/> La photocopie intégrale du livret de famille,<input type="checkbox"/> En cas de divorce, la photocopie du jugement précisant lequel des 2 parents a la garde de l'enfant mineur, ou si la garde est alternée ; en cas de tutelle, la décision de justice,<input type="checkbox"/> La photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois EDF ou VEOLIA,<input type="checkbox"/> La photocopie d'une facture de téléphone fixe et portable de moins de 3 mois,<input type="checkbox"/> La photocopie des vaccinations obligatoires : DT Polio<input type="checkbox"/> Pour les Bac Po et BTS : photocopie de la pièce d'identité de l'élève | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Un IBAN : relevé bancaire international du responsable financier (noms-prénoms de l'élève à inscrire au dos),<input type="checkbox"/> Une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2017-2018 obligatoire pour les stages en section professionnelle et en BTS,<input type="checkbox"/> La photocopie de l'attestation de réussite aux examens, le relevé de notes du BAC, BAC français ou du BEP,<input type="checkbox"/> La photocopie de l'attestation de l'ASSR (sauf BTS),<input type="checkbox"/> La fiche de transport scolaire à réclamer auprès de votre ville.<input type="checkbox"/> 7 euros pour l'adhésion à la Maison Des Lycéens,<input type="checkbox"/> La cotisation à l'UNSS est de 20 euros pour l'année. Payable en début d'année au professeur d'EPS.<input type="checkbox"/> La photocopie de l'attestation de sécurité sociale pour les internes. |
|---|---|

Les modalités de distribution des manuels scolaires seront affichées par les fédérations de parents d'élèves.

POUR LES BTS : en plus des documents demandés ci-dessus

- 60 euros (frais d'inscription)
- L'attestation de recensement + **Photocopie de la pièce d'identité pour les étudiants en 2^{ème} année.**
- Le dossier scolaire s'il est en votre possession
- La photocopie de l'attestation de la carte Vitale en cours de validité sur laquelle vous figurez et votre numéro personnel de sécurité sociale. (2 photocopies si interne)
- Le formulaire de déclaration du médecin traitant destiné à la Caisse d'Assurance Maladie.
- La notification de bourse nationale lycée et du CROUS
- L'affiliation au régime de sécurité sociale étudiant est obligatoire.** La cotisation est demandée à l'inscription. Elle est fixée tous les ans par arrêté ministériel, elle était de 215 euros en 2016-2017.
Prévoir un chèque à remplir sur place à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée A st Exupéry (ou plusieurs si vous ne pouvez faire ce règlement en une seule fois),
 - **Les boursiers et les étudiants nés après le 01/10/1998** sont dispensés de la cotisation mais doivent remplir le document d'affiliation au régime étudiant.
 - **Les salariés, les ayants droits d'un conjoint salarié** doivent présenter un justificatif d'affiliation en cours de validité.
 - **Les étudiants dont les parents relèvent du régime spécifique (RAM, RSI...)** gardent la sécurité sociale de leurs parents jusqu'à l'âge de 20 ans.

DEMANDE DE CHAMBRE A L'INTERNAT

Les élèves dont le lieu de résidence ne se situe pas dans la zone de recrutement du lycée peuvent faire une demande auprès du chef d'établissement sous couvert des CPE. Ces demandes feront l'objet d'un entretien préalable avec un CPE. L'attribution d'une place est soumise à l'appréciation du chef d'établissement et n'est en aucun cas automatique. Le comportement de l'élève dans son établissement d'origine sera apprécié. Les demandes pour des motifs autres que géographiques doivent également être déposées avant la fin du mois de juin, elles ne sont pas prioritaires. L'inscription à l'internat est subordonnée à la présence d'un correspondant habitant les communes des Avirons, L'Etang Salé, St Leu.

SANTE :

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire ou d'aménagements particuliers, prenez contact avec l'infirmier scolaire dès la rentrée pour la mise en place d'un PAP : projet d'accueil personnalisé.

Le proviseur
M. TOMBARELLO

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

VEUILLEZ RESPECTER LES DATES ET LES HORAIRES INDIQUES.

- Section professionnelle : Tout élève qui ne se présentera pas le jour de l'inscription sans en avoir informé le lycée, pourra être considéré comme démissionnaire.
- Le lycée sera fermé à compter du lundi 10 juillet 2017 à 16h00. Réouverture du service des inscriptions à compter du lundi 14 Aout 2017 à 8h00. Et les jours avant la rentrée des élèves le vendredi 17 aout 2017 selon le planning à consulter sur le site du lycée.

DATE	HORAIRES	ORIGINE	INSCRIPTION EN
LUNDI 3 JUILLET 2017	8H00-11H30 13H-16H00	COLLEGE AIME CESAIRE Et Collèges de secteurs autres que Les Avirons - L'Etang Salé	2 ^{nde} Générale
MARDI 4 JUILLET 2017	8H00-11H30 13H-16H00	COLLEGE SIMON LUCAS Et Collèges de secteurs autres que Les Avirons - L'Etang Salé	2 ^{nde} Générale
MERCREDI 5 JUILLET 2017	8H00-12H30	COLLEGE ADRIEN CADET	2 ^{nde} Générale
	13H30-16H00	Tous secteurs	1 ^{ère} STMG
		Terminales non admis au 1 ^{er} tour	Terminale
JEUDI 6 JUILLET 2017	8H00 : accueil des parents 8H30-11H30 : inscriptions	TOUS SECTEURS	2 ^{nde} BAC PRO GESTION ADMINISTRATION
	13H : accueil des parents 13H30-16h : inscriptions	TOUS SECTEURS	CAP ECMS 1 ^{ère} année CAP EVS 1 ^{ère} année
VENDREDI 7 JUILLET 2017	8H : accueil des parents 8H30-11H30 : inscriptions	TOUS SECTEURS	2 ^{nde} BAC PRO COMMERCE
	13H00-15H00 :	<ul style="list-style-type: none"> • PASSERELLES • RETARDATAIRES 	TOUS NIVEAUX
LUNDI 10 JUILLET 2017	8h00-12H	TOUS SECTEURS	BTS 1 ^{ères} années
		<ul style="list-style-type: none"> • PASSERELLES • RETARDATIARES • TERMINALES NON ADMIS AU 2^{ème} tour 	TOUS NIVEAUX
LUNDI 14 AOUT	8H00-11h30 13h-15h30	TOUS SECTEURS	BTS 1 ^{ères} années
MERCREDI 16 AOUT	8H00-11h30	TOUS SECTEURS	TOUS NIVEAUX